



La lettre des Timouns

2 à 3 fois par an, des nouvelles de là-bas en Haïti : des tranches de vie, des histoires, pour mieux comprendre ce que nous y entreprenons grâce à vous depuis 1995.

L'ÉDITO DU 18 DÉCEMBRE 2021

2021, année catastrophe pour Haïti, touche à sa fin et voilà une année toute neuve qui se profile, pleine d'espoirs...

Hélas, pour le moment, rien de nouveau sous le ciel caribéen : une crise alimentaire qui dure, des déplacements difficiles avec pénurie de carburant et bandes armées sur les axes routiers, des éclats de violence encore...

Pour autant, hormis la parenthèse des vacances à venir, l'école continue pour les enfants et nous restons à leurs côtés avec les équipes pédagogiques. Preuve en est avec les mobilisations de ces derniers jours pour organiser quelques événements au profit des écoliers.

Qu'on se le redise aussi : l'aide financière apportée suite au séisme du 14 août a été capitale.

C'est d'ailleurs un numéro largement en images que nous proposons aujourd'hui pour illustrer ce qui a été entrepris grâce à vous !

En 2021 par ailleurs, nous avons reçu avec plaisir le soutien de la ville de Villeneuve d'Ascq, entre autre à travers la subvention qu'elle nous a accordée.

Notre équipe vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022

Siège social :

13 rue de l'Épinette
59491 Villeneuve d'Ascq
☎ 33 (0) 06 60 89 80 05

Président de l'association :

Francis Ghélaridi,
Chemin des Faysses
84750 Viens

timounhaiti.sud@orange.fr

☎ 06 11 81 28 25

contact@timounhaiti.org /
www.timounhaiti.org

don en ligne via hello asso

Suivez-nous aussi sur



Certaines des maisons touchées par le séisme sont rasées et reconstruites, souvent à mains nues ; d'autres sont remontées en conservant ce qui peut être récupéré.

UNE LENTE RECONSTRUCTION SUITE AU SÉISME

Comme nous vous l'annoncions en septembre dernier, une part des dons collectés suite au séisme du 14 août 2021 a été dédiée au financement de quelques reconstructions dans le sud du pays, notamment aux Cayes ; une autre part à l'achat de produits de première nécessité. L'aide internationale, refroidie par l'instabilité du pays, avance quant à elle « à pas de tortue ».

Il s'agit bien sûr, selon Jean-Marie Théodat, spécialiste d'Haïti, de ne pas répéter les erreurs commises après le tremblement de terre de 2010 dans ce pays considéré comme « le symbole de ce que le cynisme des temps modernes peut provoquer lorsque les fonds publics sont détournés ».

RÉPARATIONS À L'ÉCOLE DEMONTREUIL : ÇA AVANCE AUSSI...

Du côté de l'école Demontreuil, dans la région rurale de Jacmel, on creuse, on remblaie, on consolide... Les fondations du bâtiment avaient été ravinées par les pluies torrentielles de l'ouragan Grace qui a sévi après le séisme. L'escalier d'accès aux étages, dévasté à sa base, était difficilement accessible.

Après validation du devis, les travaux ont été effectués bénévolement par les parents d'élèves, notre association ayant financé les matériaux nécessaires.





UNE FIN D'ANNÉE SOLIDAIRE POUR TIMOUN D'HAÏTI...

Un concert le samedi 11 décembre organisé à Chambéry par Marie-Claude et Eric et la chorale "Passacaille", un marché de Noël à Villeneuve d'Ascq les 4 et 5 décembre autour de l'artisanat haïtien et de jolies créations réalisées par Lydia, une balade ludique et animée fin novembre à Wattrelos dans le cadre de l'événement national Festisol avec le concours d'Alain et Jean... voilà comment quelques événements peuvent, sous le signe de la convivialité, servir la solidarité.

Retour en photos sur ces animations en faveur de notre association.

C'est quoi Timoun d'Haïti ?

*Une **association loi 1901** créée en 1995 alors que la misère sévissait déjà en Haïti, bien avant le séisme du 12 janvier 2010 qui a fait plus de 230 000 morts, 300 000 blessés et 1,2 million de sans-abri.

* **25 ans de présence** en Haïti notamment dans deux écoles :
> « Marie-Soleil » à Port-au-Prince (quartier Canapé Vert) : 3 classes maternelles, 210 inscrits en 2021.
> « Demontreuil » : école rurale construite près de Jacmel dans le sud-ouest d'Haïti : 3 classes maternelles + 6 classes de cycle fondamental (primaire), 135 inscrits en 2021.

Pourquoi on a besoin de vous ?

*Parce que **deux écoles comptent sur nous** dans un pays qui peine à se relever, soit près de 350 élèves.

*Parce qu'avec **un peu d'argent, on fait beaucoup là-bas.**

Pour que les enfants suivent leur scolarité dans de bonnes conditions, **150 €** c'est :

- ✓ Un an de cantine pour un enfant, soit 100 €
- ✓ Un kit scolaire pour l'année, soit 30 €
- ✓ L'uniforme scolaire, soit 20 €

Les dons à Timoun d'Haïti, association reconnue d'intérêt général, donnent droit à une réduction d'impôt dans les limites prévues par la loi (sur 100 € de don, 66 € sont déductibles de votre impôt sur le revenu).



... ET BIENTÔT LES REÇUS FISCAUX

Il est toujours bon de le rappeler : Timoun d'Haïti est une **association d'intérêt général** et, à ce titre, vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt.

Celle-ci est de 66 % du montant des dons et elle s'applique dans la limite de 20 % du revenu imposable. Les reçus fiscaux sont toujours adressés au cours du trimestre suivant l'année du (ou des) don(s)... et donc avant fin mars pour les dons effectués au courant de l'année 2021.

Le saviez-vous ? Les 3 derniers mois de l'année concentrent généralement la grosse part des dons aux associations : 39 % en 2020 ! Cette année-là, 55 % des dons du dernier trimestre ont été réalisés uniquement sur le mois de décembre (source : Baromètre 2020 de la Générosité, paru en mai 2021, avec le soutien du Crédit Coopératif).

Dans une **volonté de diminuer nos frais d'envoi** (et aussi parce que c'est mieux pour l'environnement !), nous préférons adresser cette lettre d'informations via e-mail. Si cela vous est possible, merci de transmettre votre **adresse mail** : contact@timounhaiti.org ou timounhaiti.sud@orange.fr